



## CONFERENCE DE CONSENSUS SUR LA PREVENTION DE LA REDICIVE

### Questions au jury

1. Faut-il continuer à faire traiter tous les délits par la justice pénale ? Certains faits actuellement pénalement sanctionnés peuvent-ils relever de réponses administratives, éducatives sociales ou sanitaires ?

2. Faut-il modifier l'échelle des peines pour la rendre plus lisible et mieux à même d'atteindre un objectif de réinsertion et de prévention de la récidive ?

- Doit-on limiter la possibilité de prononcer de courtes peines d'emprisonnement ?

- Faut-il créer une nouvelle peine exécutée en milieu ouvert qui ne ferait pas référence à la prison ?

- Si oui, cette nouvelle peine doit-elle ou non inclure toutes les peines actuellement exécutées dans la communauté ?

- Quelle place pour les sanctions patrimoniales (confiscations, amendes) ?

3. Faut-il un régime juridique particulier pour les condamnés en situation de récidive légale ? Faut-il notamment continuer à limiter leur accès aux alternatives à la détention et aux mesures d'aménagement de peine ?

4. Les mesures de sûreté concourent-elles à la prévention de la récidive ? Dans l'affirmative convient-il de les faire évoluer ?

5. Comment organiser une évaluation rigoureuse de la situation personnelle et sociale de chaque personne poursuivie, à tous les stades de la procédure (pré et post-sentencielle),

comment tenir compte de son parcours et de son évolution ? Quelle est la place du travail social, de la criminologie et de la psychiatrie dans cette évaluation ?

6. Comment rendre les peines alternatives à la détention crédibles et plus efficaces pour la prévention de la récidive?

- Quelles sont les conditions à prendre en compte pour réorganiser et rendre plus efficaces les services chargés d'exécuter les mesures pré-sentencielles et les peines de milieu ouvert ?

- Quelles méthodes de prise en charge en milieu ouvert devraient être développées dans le contexte français ?

- Quelle articulation du secteur public, du secteur associatif et de la société civile ? Quelles compétences professionnelles doivent être mobilisées ?

- Comment rendre effectives les mesures de contrôle et d'interdiction ?

7. Comment développer la justice restaurative ? Avec quels objectifs et quels moyens ?

8. Comment rendre les séjours en prison mieux à même de prévenir la récidive? Par quels moyens réduire le nombre de sorties sans accompagnement ? Faut-il développer les quartiers spécialisés, notamment pour les courtes peines ou la préparation à la sortie ? Comment développer la libération conditionnelle ?

9. Quelles mesures adopter pour que les dispositifs sociaux de droit commun (Etat et collectivités territoriales) soient effectivement accessibles aux personnes placées sous-main de justice ?

10. Quelle politique de recherche, d'évaluation et de formation faut-il mettre en place ? Quel système d'observation statistique doit soutenir les choix en termes de politiques publiques ?